

RÉSEAUX DE MIGRANTS, INFORMATION ET COMMERCE INTERNATIONAL

Gabriel J. Felbermayr, Benjamin Jung & Farid Toubal

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

Les dérégulations et le progrès technique ont fait baisser les coûts de commerce et nombreux sont les économistes qui se sont appliqués à évaluer ces phénomènes. Cependant, nous savons depuis les études sur l'effet-frontière que les obstacles informels aux échanges sont importants. Selon Anderson et VanWincoop (2004), ils constituent une part substantielle des barrières aux échanges de biens manufacturés. Des travaux récents ont notamment indiqué que les migrations internationales qui diminuent ces barrières informelles, augmentent le commerce bilatéral.

Rauch et Trindade (Restat, 2002) - R&T - ont ainsi montré à partir d'un modèle de commerce bilatéral que la présence de populations chinoises à l'étranger a un important effet de création de commerce. Leurs résultats indiquent que "entre pays ayant une proportion de population chinoise de l'ordre de celle prévalant en Asie du Sud-Est, l'augmentation du commerce bilatéral de produits différenciés attribuable à l'existence de réseaux chinois est d'au moins 60% (p. 116). R&T considèrent que les migrants réduisent le coût de l'échange en véhiculant dans leur pays d'accueil de l'information sur les institutions légales et commerciales de leur pays d'origine ; c'est le canal du coût de transaction ou effet de réseau. Cependant, selon Combes et al. (2005), ce canal n'est pas le seul par lequel les migrants affectent le commerce bilatéral. Les membres d'une minorité ethnique peuvent aussi avoir une préférence marquée pour les produits provenant leur pays d'origine : c'est l'effet de préférence. Il est difficile de distinguer effets de réseau et effets de préférence, mais cette identification est utile dans la mesure où seuls les premiers, en diminuant les coûts de transaction, améliorent l'efficacité et augmentent le bien-être.

La contribution de cet article est de revisiter les résultats de R&T. Nous proposons une équation structurelle de gravité qui nous permet d'estimer les effets des réseaux chinois. Pour éliminer l'effet de préférence et isoler l'effet de réseau, nous nous concentrons sur les flux bilatéraux qui n'impliquent pas directement la Chine, mais concernent uniquement les pays où vivent des minorités chinoises. Nous appliquons aux données de R&T une méthodologie économétrique nouvelle et discutons des problèmes d'endogénéité. Nos résultats indiquent que la création de commerce estimée à 60% par R&T est, en réalité, probablement 2 à 4 fois moins élevée. Leur surestimation est essentiellement due à l'omission de certaines variables, dont celle relative au terme de résistance multilatérale des équations structurelles de gravité ; le fait de ne pas isoler l'effet de préférence est de moindre importance.

La seconde partie de notre contribution étend l'analyse de R&T à tous les réseaux ethniques. En utilisant les données de la Banque Mondiale portant sur l'année 2000, nous identifions les réseaux de groupes ethniques k par le stock d'individus nés dans le pays k mais résidant dans un pays étranger i ou j . Notre définition est ici plus restrictive que celle utilisée par R&T, puisqu'elle exclut les descendants des migrants ayant toujours vécu en minorité ethnique dans ces pays. Nous mesurons alors l'impact commercial de réseaux turcs, mexicains, pakistanais, pour n'en citer que quelques-uns. L'effet des réseaux chinois apparaît alors loin d'être le plus important. Nous montrons que la grande hétérogénéité des effets de réseaux peut être attribuée aux caractéristiques des pays d'origine des migrants : l'effet de réseau est plus faible lorsque les migrants proviennent de pays où le fractionnement ethnique est fort ou de pays où la part d'émigrants qualifiés est élevée.

Classification J.E.L : F12, F22.

Mots clés : Modèle de gravité. Commerce International. Effet de réseaux. Migration internationale.